



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organismes publics

Question écrite n° 68362

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de développement du Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) pour 2014-2020 en Bourgogne. Ce projet, intitulé « Tous en Sciences », répond à l'appel initié par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour l'égalité des chances. Proposé par l'Université de Bourgogne en partenariat avec le CCSTI de Bourgogne, le rectorat et la Conférence permanente des muséums de France (CPMF), ce travail a été retenu, ce qui est une bonne nouvelle pour tous les acteurs engagés dans ce projet. Toutefois, la réponse de l'ANRU semble écarter du projet son axe 1 (« Tous en Sciences ouvre le territoire à l'égalité des chances ») au profit des axes 2 et 3, plus centrés sur le rayonnement national de l'université de Bourgogne. Il lui semble qu'il devrait être possible de concilier rayonnement national et ancrage territorial afin de ne pas priver l'essentiel du public bourguignon d'un accès facilité à la culture dans toutes ses composantes (scientifique, technique et industrielle). La vision de l'ANRU est regrettable en ce qu'elle témoigne d'une vision restrictive du développement territorial, exclusivement centré autour de grands pôles métropolitains et laissant de côté notre maillage de villes moyennes. Aussi, il lui demande si elle entend défendre cette vision équilibrée du développement territorial, notamment en matière d'enseignement universitaire, auprès du ministre de la ville et de l'ANRU, afin que cette dernière repense ses critères de sélection des projets.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68362

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9209

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)